

un homme nouveau, et à faire sentir à ses auditeurs que les mesures adoptées ont pour but le bien être du peuple dont il a embrassé la cause. Toutefois le sombre tableau que présente la péroraison de son discours prouve qu'il voit se dérouler avec effroi l'avenir industriel de son pays, en dépit des précautions législatives qu'il pourra prendre. Il veut aller au devant de la crise en faisant disparaître toute entrave à la libre circulation des fruits de la nature : mais il ne répond pas que le remède soit en rapport avec la grandeur du mal.

— Les dernières nouvelles que nous avons sur l'Algérie datent du 20 de février. Jusqu'à cette époque, les succès du côté des armes françaises avaient été variés. Dans la journée du 17 et du 18 de février, le Maréchal avait révéremment châtié, les Beni-Kalfoun et une partie des Flissaux. Les Kabiles n'ont pas défendus leurs foyers. Les dernières nouvelles de Constantine annoncent que les Kalifs de la Med-Jana, réunis sous son goum autour de lui, et veille au maintien de la tranquillité dans les tribus soumises à son commandement. L'Algérie ne donne aucune nouvelle des opérations militaires entreprises par le général Cavagnac contre la déira d'Abd-el-Kader. Toute la province de Tlemcen est tranquille et commencé à se réorganiser.

La France Algérienne donnait pour certain que l'armée du Maroc se disposait à marcher contre la déira d'Abd-el-Kader, tous les préparatifs étaient faits afin de s'emparer de l'Emir. S'il n'est pas pris, son armée ne peut manquer de succomber sous les efforts des troupes françaises et de celles de l'empereur du Maroc poussé à cette démarche autant par son intérêt personnel que par les promesses qu'il a faites à la France.

Nous donnons d'après l'Algérie un état officiel des pertes éprouvées par la colonne du général Le Vasseur dans les neiges de Bou-Taleb aux fatales journées du 3 et du 4 de janvier. Ces pertes étaient comme suit à la date du 26 janvier :

Cadavres rapportés à Sétif par la colonne.	19
Cadavres retrouvés sur les lieux et enterrés par les soins de M. de La Bigottière.	174
Hommes perdus sans qu'on en est rien connu.	28
Hommes morts depuis leur entrée à l'hôpital.	39
Total des morts	260

Actuellement plus de 500 sont malades à l'hôpital atteints de congélation ; les médecins et les chirurgiens craignent d'en perdre plus d'un cinquième.

— Les dernières nouvelles apportées à Londres de la Nouvelle-Zélande, faisaient connaître que la guerre se poursuivait toujours entre les anglais et les Naturels. Leur chef Hôki avait plus de 3,000 combattans sous ses ordres, et ses troupes tendaient à s'augmenter de jour en jour. La situation des nouveaux colons devient tous les jours de plus en plus critique et ils se voyaient forcés de demander des secours à la métropole. Il paraît que ce chef montre autant d'énergie envers les anglais qu'Abd-el-Kader en fait paraître envers les français.

## NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

— Les conversions se multiplient d'une manière remarquable parmi les Israélites. Il y a peu de jours, nous en avons annoncé sept. Lundi dernier, fête de la Purification, six autres Israélites ont reçu le baptême dans la chapelle des Néophytes, en présence d'une assemblée nombreuse et distinguée.

— Le dimanche 1<sup>er</sup> février a été marqué par une touchante cérémonie au couvent des Dames Augustines de l'Abbaye-aux-Bois. Mlle. Caroline Guillemain, fille de l'ancien avocat à la Cour de Cassation, est entrée en religion sous le nom de sœur Marie Saint-André. Elle avait l'année dernière, à la même époque, pris l'habit de novice. A la dernière cérémonie, comme à la première, le R. P. Lacordaire encourageait la religieuse de sa voix éloquente. Une pieuse foule assistait à la cérémonie. La famille de M. Guillemain y était représentée par trois générations, qui ont reçu la sainte communion à la même table : spectacle d'autant plus édifiant que la novice rejoignait une sœur aînée déjà cloîtrée à l'abbaye !

— NN. SS. les archevêques de Rouen, de Toulouse et de Bordeaux, les évêques de Troyes, de La Rochelle, de Châlons, de Bayeux, du Mans et de Metz, viennent de publier des lettres pastorales en réponse à l'appel du Dr. Wiseman. Dans ces mêmes diocèses, des prières publiques et solennelles ont été ordonnées. Des neuvaines seront faites dans toutes les églises et chapelles. Outre les oraisons particulières, ajoutées à celles de la messe durant la neuvaine, les prêtres sont invités à célébrer le saint sacrifice pour obtenir de Dieu que l'Angleterre rentre dans le sein de l'Eglise catholique. Les religieuses des diverses communautés et les pieux fidèles

sont priés de faire dans le même temps une ou plusieurs communions.

L'étendue des débats parlementaires nous fait regretter de ne pouvoir citer quelques passages de ces lettres pastorales. Nous nous bornons, pour aujourd'hui, à dire que vingt-huit de nos prélats ont répondu publiquement aux désirs exprimés à notre épiscopat par le célèbre coadjuteur du vénérable Dr. Walsh.

— Un spectacle qui doit émouvoir les plus indifférents a édifié dimanche les fidèles de Gaillon, diocèse d'Evreux. Trois soldats du détachement cantonné à la maison de détention se sont approchés des saints autels, deux d'entre eux pour la première fois, et là, abjurant leurs erreurs passées, ils ont demandé à Dieu, avec confiance, le pardon de leurs fautes, et lui ont promis moyennant sa grâce, de vivre et de mourir dans l'observance de ses commandements. Rien d'équivoque dans leurs sentiments, à en juger par une lettre que l'un de ces jeunes gens a écrite à ses parents. Il s'y déclare heureux d'avoir retrouvé dans leur cœur la place qu'il n'aurait jamais dû perdre, et il leur promet autant de joie qu'il avait pu leur causer de douleur.

« La tâche, dit-il, est difficile, mais tout est possible à celui qui aime... J'ai eu le bonheur de faire dimanche ma première communion. J'ai compris que la paix de l'âme ne se trouve qu'en Dieu et dans l'accomplissement de ses commandements. Combien j'étais heureux de croire que Dieu accueillait ma prière !... »

PRUSSE.

— Nous apprenons par les journaux prussiens que sur sept maîtres d'école nommés par le Gouvernement, six ont refusé ces emplois ; l'acceptation des fonctions d'instituteurs, sans commission épiscopale, leur paraissant contraire à leurs devoirs de catholiques. Ces journaux demandent si le Gouvernement peut tolérer une pareille résistance, ce qui équivaut à la question de savoir s'il peut reconnaître à ses sujets le droit d'avoir une conscience et d'en suivre les inspirations. La Prusse n'a donc pas encore suffisamment appris, par l'expérience d'une trop longue lutte, à respecter les consciences catholiques ?

WURTEMBERG.

— Les feuilles wurtembergeoises, et notamment le *Mercur de Souabe*, ne cessent d'entretenir leurs lecteurs de la satisfaction avec laquelle le clergé et le peuple catholiques auraient accueilli l'élection du chanoine de Striebelé pour le siège épiscopal de Rottenbourg. L'un de nos correspondants d'Allemagne dément formellement cette allégation en ces termes : « J'ai eu occasion de m'assurer moi-même des dispositions du peuple pendant et après l'élection du chapitre, et je puis assurer qu'elles n'étaient rien moins que favorables à ce candidat du Gouvernement. Le mécontentement public se manifesta de la manière la moins équivoque dès que le résultat de l'élection capitulaire fut connue. Quand au clergé, il s'en est expliqué nettement pendant la défébration du chapitre, et il faut convenir qu'il avait, pour déplorer ce choix, des raisons plus que suffisantes. »

## NOUVELLES POLITIQUES

FRANCE.

— Un fait singulier se produit depuis quelques jours dans le périmètre du Palais-de-Justice, de la Conciergerie et de la Sainte-Chapelle.

Chaque soir, à partir de six ou sept heures, et pendant une partie de la nuit, on entend un bruit sourd, semblable à peu près à celui que produirait un travail souterrain. Toutes les recherches qu'on a faites jusqu'à présent pour découvrir la cause de ce bruit sont demeurées inutiles. On avait pu penser d'abord que quelque prisonnier aurait tenté de creuser une mine, dans l'espérance de trouver un moyen d'évasion, soit en établissant un conduit qui eût débouché dans quelque cave du voisinage, soit en perçant les murs épais des anciennes cuisines de saint Louis, pour communiquer avec les égouts qui aboutissent à la rivière.

Ni l'une ni l'autre de ces suppositions n'était fondée, et l'on a acquis la certitude qu'aucune tentative d'évasion n'avait eu lieu. Peut-être serait-ce tout simplement à quelque infiltration souterraine des eaux qu'il faudrait attribuer ce phénomène.

Quoiqu'il en soit, on continue de se livrer à des recherches qui sans doute feront connaître la vérité sur ce fait, qui n'avait pas laissé d'abord de causer quelque inquiétude.

— On assure, dit le journal l'*Algérie*, que M. Duchâteau, consul intérimaire à Tanger, est nommé consul-général et chargé d'affaires au Maroc, et que M. Léon Rochés, interprète en chef de l'armée d'Afrique, est nommé consul à Tanger.

GRAND DUCHÉ DE BADE.

— Les journaux badois rapportent la plainte de M. de Soyeron, membre de la seconde Chambre, sur une scène inqualifiable dont il venait d'être la victime. Ce député avait, dans une proposition relative aux attributions des tribunaux et de la police, cité le fait d'un étranger qui, à Mannheim, avait été, en pleine rue et sur la place du Théâtre, maltraité de coups de fouet et de bâton par des officiers, puis détenu pendant quatorze jours, et enfin banni de la ville par ordre de la police. Arrivé à Mannheim par le chemin de fer, M. de Soyeron s'y vit tout-a-coup accosté par un officier, qui qualifia son récit à la Chambre de mensonge, et lui-même de J... f... et de canaille déshonorée, ajoutant que s'il consentait à supporter ces épithètes, il ne méritait pas qu'une vieille vint lui cracher à la face. Ces sanglants outrages se rapportant non-seulement à une offense personnelle, mais à une motion parlementaire